



VILLE DE BERTHIERVILLE

AVIS PUBLIC

ADOPTION DE RÈGLEMENT

Avis public est donné de l'adoption du règlement suivant par le conseil municipal et que ce dernier a reçu toutes les approbations requises:

- **Règlement 966 intitulé :** « Règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Berthierville » adopté le 11 janvier 2022.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 12 janvier 2022.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière